



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD

Assemblée publique de consultation

Demande de dérogation mineure afin de permettre une dérogation sur la superficie d'un bâtiment accessoire (garage agricole)

Lot 2 706 701 et Lot 5 088 482

Un avis public est donné qu'à la séance du conseil du 6 août 2024 à 19 h 15, au Centre multifonctionnel, situé au 233 rang de Michaudville à Saint-Barnabé-Sud, sera tenue une assemblée de consultation concernant la demande de dérogation mineure suivante :

Une demande de dérogation mineure visant à accorder une dérogation sur la superficie d'un bâtiment accessoire (garage agricole) qui n'est plus conforme à la suite d'une opération cadastrale permettant de délimiter une aire de droit acquis résidentiel en milieu agricole.

Toute personne ou organisme peut donc soit, transmettre son commentaire écrit pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, par l'envoi d'un courrier à la directrice générale et greffière-trésorière, 165, rang Michaudville, Saint-Barnabé-Sud (Québec) J0H 1G0 ou d'un courriel à l'adresse dg@saintbarnabesud.ca en indiquant leur nom et adresse, ou verbalement en assistant à l'assemblée publique de consultation..

Donné à Saint-Barnabé-Sud, ce 9 juillet 2024

Linda Normandeau
Directrice générale et greffière-trésorière